

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 4 mars 2019

INFORMATIONS COMMUNALES N° 02/2019

Présents : Claudine PERROT-BERTON, Michel MONTMEAS Catherine RODDE, Gilbert VAUDAINÉ, Michèle ROUBIN, Stéphane RECORIS, Marie-France AVALLET, Laurent SOY, Noëlle DE MARIA, Pascale BRECHARD, Frédéric FRANCE, Diane MOURIER, Isabelle OLIVER, Vincent DELLOYE

Excusé : Sébastien SCHNEIDER

Le Conseil Municipal de SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE s'est réuni à la Mairie le 4 mars dernier, sous la présidence de Madame Claudine PERROT-BERTON, Maire.

⇒ **Création de poste d'ATSEM principal 2ème classe (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)**

Un agent travaillant à l'école, sur un emploi d'ATSEM, ayant réussi le concours d'ATSEM, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer le poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe, qui sera affecté à cet agent dès le 5 mars.

⇒ **Droit de passage – Parcelle AB 212**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal refuse le droit de passage donnant accès à la parcelle AB 212 à partir de la parcelle AB 213 appartenant à la commune, vers les conteneurs du point d'apport volontaire, à côté de la salle des fêtes.

⇒ **Subvention au commerce de proximité**

En août 2018, le Conseil Municipal avait été favorable au principe de soutenir les commerces de proximité dans leurs travaux d'installation et d'aménagement de leur point de vente. Cette aide est portée par la Région qui octroie 20% de subvention, abondée par 15% de la part de Vienne Condrieu Agglomération et 15% de la part de la commune où est situé le commerce. Par délibération, le Conseil Municipal se prononce en faveur d'une subvention de 3.000€ attribuée au nouveau commerce « Un Air d'Antan ».

« Un Air d'Antan » est ouvert depuis le 15 février et propose des plats à emporter, petite épicerie et différents services. N'hésitez pas à y aller !

⇒ **Convention Retraite avec le Centre De Gestion de la Fonction Publique du Rhône**

Il s'agit d'une convention où le CDG s'engage à aider les communes dans la gestion de leur personnel (carrières, retraite). Des tarifs attractifs sont alors proposés en fonction de la prestation demandée. Le Conseil Municipal, après délibération, donne son accord pour la signature de cette convention.

⇒ **Convention Ciné Eté – Vienne Condrieu Agglomération**

Vienne Condrieu Agglomération organise des soirées de cinéma en plein air dans les communes durant l'été, en accord avec les communes accueillantes. Une convention doit être signée par toutes les communes de l'Agglo, qu'elles accueillent ou non une séance de Ciné Eté. Par délibération, le Conseil Municipal accepte la signature de cette convention.

⇒ **Aménagement de la salle des fêtes**

Ainsi que déjà annoncé, il est prévu des travaux de réaménagement de la salle des fêtes (isolation thermique, chauffage, électricité, réaménagement office, changement mobilier). Ils sont évalués à environ 290.000€ HT.

Des subventions sont demandées auprès de l'Etat et de la Région, avec l'espoir d'une aide à hauteur de 50% à 60% du total !

Les travaux vont commencer le 19 août et se terminer fin novembre. La Salle des fêtes ne sera donc plus disponible durant cette période.

⇒ **Tarif Salle des Fêtes à compter du 1er janvier 2020**

Du fait des travaux à venir, il y a lieu d'actualiser les tarifs de location, qui n'ont pas évolué depuis 2002 !

	2 jours	1 jour
St Cyriens	200€	120€
Externes	1000€	650€

D'octobre à mars, s'ajoute le chauffage : 35€ pour 1 jour de location ou 70€ pour 2 jours

Pour les soirées à but lucratif : 1 200€ pour un jour

⇒ **Compte-rendu des commissions de Vienne Condrieu Agglomération**

Environnement : Vienne Condrieu Agglomération mène une politique innovante en termes de préservation de l'environnement avec plusieurs projets :

- Projet de méthanisation des déchets agricoles à Eyzin-Pinet
- Programme de chauffage au bois au Plan des Aures
- Récupération des boues à Orlac en vue de leur méthanisation
- Création d'un champ photovoltaïque à l'emplacement de la décharge Nicollin à St Romain en Gal

Commission Vélo : La demande porte sur des projets moins « nord / sud », avec développement de l'électricité. Le 6 avril 2019, Vélo village au Parc de Maison Blanche à St Cyr sur le Rhône

Equipements sportifs : En cours, un projet de nouveau bassin au centre nautique de St Romain en Gal. Des travaux ont été faits à la piscine d'Eyzin-Pinet pour le chauffage (chaudière à granule)

⇒ **QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ **Travaux électriques** : actuellement, sur la commune, une opération est menée pour mettre en place des ampoules LED sur tout l'éclairage public
- ✓ **Enquête publique** : une modification du PLU de la commune est en cours, concernant, entre autres, la zone UBa (Chemin de Cumelle) **du 11 mars au 11 avril**. Permanences en Mairie : le 19 mars de 9h30 à 12h et le 11 avril de 14h30 à 16h30.
- ✓ **Listes électorales** : Une permanence est prévue le samedi **30 mars** de 9h à 11h à la mairie pour l'inscription sur les listes électorales avant les élections européennes du dimanche 26 mai 2019. Mais rien ne vous empêche de venir avant, aux heures d'ouverture de la mairie.
- ✓ **SUEZ** : Numéros d'urgence :
_ Fuites eau potable (eau de la commune) : 0977 401 131, fabrice.baronnier@suez.com
_ Problèmes assainissement : 0977 408 408, jean-julien.debuis@suez.com
- ✓ **Flash Infos Jeunes** : Vienne Condrieu Agglomération propose un « Passeport BAFA » et un Forum de l'animation le **26 avril** à la verrière des Cordeliers. Renseignements sur vienne-condrieu-agglomeration.fr

- ✓ *Composteur* : L'Agglo vous propose une formation gratuite le **22 mai** à Condrieu pour la bonne pratique de votre composteur (vous pouvez vous en procurer un gratuitement auprès de l'Agglo). Inscription : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/demarches-en-ligne/formation-de-compostage-inscription/>
- ✓ *Location appartements* : 2 logements (T4 de 100 m² et T1 de 31 m²) sont disponibles à compter du 1^{er} avril dans l'ancienne mairie. Commission d'attribution prévue le 15 mars. Renseignements en mairie.
- ✓ *Conduite Séniors* : une formation est proposée par le Département du Rhône pour une remise à niveau le **28 mars** à la Salle des associations. Coût : 30€ (c'est le prix d'un repas !), dont les 2/3 pourront être déduits de vos impôts. Inscriptions en mairie.
- ✓ *Pompiers d'Ampuis* : ils organisent une matinée saucisses / patates /tomme daubée le **31 mars** à partir de 9h à leur caserne à Ampuis (visite de la caserne)
- ✓ *Vélo Village* : le **6 avril** 2019 au Parc de Maison Blanche de St Cyr. Il y aura une bourse aux vélos (où vous pourrez vendre et/ou acheter des vélos), des circuits découverte, des animations, des essais de vélos électriques ... Venez nombreux !
- ✓ *Jazz à Vienne* : Cette année, les élèves du CE1 au CM2 seront invités par "Vienne - Condrieu agglo " pour assister à un concert ouverture du festival de Jazz.
- ✓ *Office de Tourisme de Vienne* : L'OT propose de vous abonner à 2 newsletters :
 - www.monweekendavienne.com : tous les mercredis, une sélection des incontournables du week-end
 - www.vienne-condrieu.com : chaque mois, les incontournables et l'agenda détaillé
- ✓ *La bibliothèque communique* :
 Nous venons d'acheter des livres récents et très intéressants pour adultes et jeunesse. Venez à la bibliothèque découvrir nos nouveautés. Vous y trouverez *côté jeunesse* : des albums, des contes, des romans policiers, des romans, des livres-jeux, des documentaires, des BD, j'aime lire, magazine Géo ado et *côté adultes* : des romans, des romans policiers, des biographies, récits, témoignages, des documentaires, des BD, des revues.
 Cotisation annuelle 10 € par famille. Gratuité pour les enfants jusqu'à 18 ans une autorisation parentale demandée à l'inscription.
 Chaque lecteur peut emprunter 3 livres pour une durée de 3 semaines. Si vous dépassez le délai de 3 semaines, n'hésitez pas à venir à la bibliothèque nous pouvons prolonger votre prêt. Dans tous les cas il est impératif de nous rendre tous les livres empruntés. En cas de perte ou de détérioration d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement.
Nos activités :
 Prochaine soirée liseurs : jeudi 28 mars 2019 à 20h30 sur le thème « Que dire du film tiré d'un roman »
 Le moment des mots « dictée » : jeudi 21 mars à 20h30
 Renseignements à la bibliothèque aux heures de permanences habituelles. Tél : 04 74 78 19 53
 Lundi 10h30 à 11h30, mardi 16h30 à 18h30, mercredi 10h à 12h, samedi 10h à 12h